

2024

FOS-SUR-MER



GAP

JEUNESSE

fos SUR MER



La Ville de Fos-sur-Mer s'engage auprès de ses jeunes. Elle les accompagne dans leur épanouissement personnel et la construction de leur citoyenneté, grâce à une Maison des jeunes dédiée et un programme d'actions ludiques et citoyennes.

UN LIEU : LA MAISON DES JEUNES



- **Un lieu réservé aux jeunes**, pour échanger, passer un moment entre copains, organiser une activité ;
- **Un espace de loisirs** : cafétéria, billard, ping-pong, webcafé, jeux de société, coin lecture, terrain de jeux extérieurs ;
- **Une équipe d'animation à l'écoute**, pour aider et accompagner à la construction de projets personnels ou collectifs ;
- **Un programme bimensuel d'activités variées et ludiques**, à la demi-journée ou à la journée, accessibles après inscription : sorties, concerts, visites, événements sportifs... Un programme spécifique pour les vacances scolaires.

Pour en savoir plus,
rendez-vous sur
www.fos-sur-mer.fr

Horaires :

Hors vacances scolaires :

entrée libre de 16h à 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 14h à 18h30 les mercredis et samedis.

Durant les vacances scolaires :

de 10h à 12h et de 14h à 19h du lundi au vendredi, de 14h à 19h le samedi.

DES ACTIONS

AUTOUR DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, DU COLLÈGE ET DU LYCÉE



Accompagnement scolaire

« spécial 12 / 17 ans »

Dès l'entrée en sixième, possibilité d'avoir une aide précieuse dans sa scolarité, grâce au soutien d'étudiants et animateurs du service jeunesse : aide aux devoirs, divers ateliers pour une meilleure compréhension et organisation du travail scolaire. Séances définies en fonction des besoins et des difficultés repérées. Inscriptions auprès du secrétariat du service Jeunesse. **Gratuit**

Horaires : mardi, jeudi et vendredi, de 16h à 17h15 et de 17h15 à 18h30 ; mercredi de 14h à 15h30 et de 16h à 17h30 ; samedi de 9h30 à 10h15 et de 11h15 à 12h30.



Animations proposées aux demi-pensionnaires du Collège A. MALRAUX durant la pause méridienne

L'équipe d'animation du service jeunesse propose aux élèves qui ont envie de bouger, des activités sportives sur le gymnase de la Jonquière, des jeux ou activités manuelles dans l'enceinte de l'établissement ou encore des activités à l'extérieur du collège sur des structures municipales durant le troisième trimestre (Boulodrome, MDJ, stade nautique, stade de l'allée des pins...),

Rendez-vous entre 12h15 et 13h45, tous les jours de l'année scolaire. Participation ponctuelle ou régulière, au gré du collégien. Inscription gratuite directement auprès des animateurs pour les activités se déroulant dans le collège ou sur le plateau sportif Jonquière.



LOISIRS

Stages & séjours

Organisation de séjours et stages durant les vacances scolaires, qui permettent de vivre une aventure collective sur la ville ou à l'extérieur.



Les modalités d'inscription

Pré-inscriptions et confirmations au Pôle Accueil de l'Hôtel de ville ou via le site de la ville - Service en ligne - Éducation famille - Vacances loisirs
Contact ☎ 04 42 47 71 91





Bal de Promo

Fêter la fin des années collège !

À l'initiative du Conseil municipal des jeunes, cet évènement festif s'adresse aux élèves de troisième domiciliés sur la ville. Une grande soirée dansante, partagée avec les enseignants, est organisée au mois de juin, spécialement pour les jeunes. Venez nombreux, ambiance garantie !



Passerelle CM2 - 6^e

Dans le cadre des animations périscolaires des Accueils Collectifs de Mineurs des écoles élémentaires de la ville, les animateurs du service jeunesse proposent aux enfants de CM2 des séances d'animation sur la Maison des Jeunes de 16h30 à 17h30.

Ces actions s'inscrivent dans le cadre d'un projet « passerelle » visant à :

- Assurer une continuité éducative entre les différentes structures animation-jeunesse soit les accueils de loisirs pour les enfants de 6-11 ans et les organisations jeunesse pour les 12-17 ans ;
- Créer du lien entre les enfants et les animateurs de la Maison des Jeunes afin de mieux les préparer à l'entrée en 6^e.



«GAM'IN FOS»

Salon du jeu vidéo

Grande première en 2018 ! Suite à une proposition du Conseil Municipal des jeunes, chaque année un week-end sera consacré à l'univers des jeux vidéo à Fos sur Mer. Un rendez-vous intergénérationnel à ne pas manquer qui rassemble gamers, passionnés mais aussi les familles. De nombreuses animations sont programmées comme jeux de danse, jeux en réseau, tournois, réalité virtuelle, bornes arcades, retrogaming, etc. mais également de la pédagogie avec un espace dédié à la sensibilisation et l'information sur l'impact du numérique dans notre quotidien.





URBAN DAY

Afin de développer toujours davantage les actions en direction de la jeunesse et favoriser le « bien vivre ensemble »

Cette année le service Jeunesse organise un Festival Urbain pour faire découvrir l'ensemble des pratiques culturelles, artistiques et sportives issues de l'espace urbain sous formes d'initiation et d'animation (Musique, Danse, BMX, Skate, Roller) autour du skate park et de la Maison des Jeunes.

En 2024 l'Urban Day se déroulera le samedi 29 juin

AIDES SPÉCIFIQUES



Aide au code / aide au permis

Aide de 350€ accordée aux jeunes Fosséens pour l'obtention de leur permis de conduire :

- Premier versement de 175€ sur présentation du justificatif de l'obtention du Code de la Route ;
- Second versement de 175€ sur présentation du justificatif de l'obtention du Permis de conduire, après participation à une demi-journée de sensibilisation à la sécurité routière, organisée par la commune.

Dossier d'aide à télécharger sur www.fos-sur-mer.fr



Aide aux études

Soutien de 350€ pour :

- les études post bac non rémunérées (BTS, IUT, FAC, grandes écoles...);
- les CAP, BAC PRO, BP non rémunérés dont la formation n'est pas proposée par les établissements du périmètre de gratuité des transports scolaires.

Dossier d'aide à télécharger sur www.fos-sur-mer.fr



Prêt de la salle Ma Campagne

Mise à disposition gratuite, jusqu'à 2h du matin maximum, d'une salle réservée aux 16/25 ans, uniquement pour des occupations ponctuelles, à la demande des jeunes. Accompagnement à la réalisation d'un projet et à la responsabilisation par rapport au matériel, aux locaux mis à disposition, aux consignes de sécurité. Pour solliciter ce prêt, adresser un courrier précisant la date et le projet à :

Monsieur le Maire
Hôtel de ville - Avenue René Cassin
13270 FOS-SUR-MER

ou par courriel : courrier@mairie-fos-sur-mer.fr



CITOYENNETÉ

Conseil municipal des jeunes

Des jeunes élu(e)s pour un mandat de 2 ans. Mis en place depuis 1997, le **Conseil municipal des jeunes (CMJ) leur donne la parole** et fait remonter aux élus locaux les besoins, les remarques sur le quotidien, le cadre de vie ou le bien-être en général. Le CMJ est une perche tendue pour que les jeunes expriment leurs idées, pour qu'ils s'engagent pour leur ville.

Participation aux manifestations ville :
Noria de l'environnement, Sortie collective en mer MNE, Plus propre ma ville, Commémoration, événements jeunesse bal de promo 3^e, Jeun'Estival (Urban Day), Salon du Jeu Vidéo

AIDE À LA FORMATION BAFA



Chaque année la ville de Fos-sur-Mer propose des sessions de Formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation (BAFA) dès l'âge de 16 ans, en partenariat avec des organismes agréés à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Renseignements auprès du service Jeunesse

CONDITIONS D'INSCRIPTIONS :

- Cotisation annuelle de 3,15€ à 5,25€
- Avoir 12 ans ou dès leur entrée au collège à 18 ans moins un jour.
Fiche de renseignements à jour
(téléchargement sur www.fos-sur-mer.fr)

RENSEIGNEMENTS

Secrétariat du service Jeunesse

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h,
le jeudi de 8h30 à 12h.

Bâtiment Jas de Gouin - Allée des Pins
13270 FOS-SUR-MER

Tél. ☎ 04 42 47 71 73

Mail : service.jeunesse@mairie-fos-sur-mer.fr



Facebook



Instagram



Twitter



Youtube



WhatsApp